

Rapport de jury

Président du jury : monsieur Stéphane Desmons, secrétaire général adjoint de la région académique des Hauts-de-France

Calendrier :

- Inscriptions du 11 février au 12 mars 2020
- Epreuve écrite d'admissibilité : Vendredi 3 juillet 2020 à Amiens
- Résultats d'admission de l'Académie d'Amiens : 15 juillet 2020
- Résultats d'admission de l'Académie de Lille : 15 juillet 2020

Nombre de postes :

- Académie d'Amiens : 6
- Académie de Lille : 6

Candidats :

	Amiens	Lille
Nombre d'inscrits	131	327
Nombre de candidatures recevables	111	284
Nombre de candidats présents à l'épreuve écrite	68	166
Nombre de candidats admis sur liste principale	6	6
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire	6	6
Note totale la plus élevée des candidats admis	18.86	19.8
Note totale la plus basse des candidats	3.51	2
Moyenne des notes des admis	15.90	18.91

Epreuve écrite :

- L'épreuve écrite d'admissibilité, par arrêté du 23 juin 2020 portant adaptation des épreuves du concours ouvert au titre de l'année 2020 pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19, est devenue l'épreuve d'admission.
- Nature de l'épreuve écrite : Réponse(s) à une ou plusieurs questions concernant l'exercice de la profession d'infirmier.
- Ces questions portent sur les matières figurant au programme fixé pour l'obtention du diplôme d'Etat d'infirmier et sont abordées dans le cadre des missions que sont amenés à remplir les infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Recommandations relatives à l'épreuve écrite

1. Sur la compréhension par les candidats de l'épreuve :

Le sujet abordé lors de cette session de recrutement faisait davantage appel à la capacité d'analyse d'une situation par le professionnel et à son organisation quant à la démarche de soins infirmiers à mettre en œuvre. Les questions nécessitaient des réponses claires et précises, ce qui ne semble pas avoir été compris par tous les candidats, notamment dans la question 3 où la démarche de projet en santé publique était souvent décrite dans sa globalité. De même pour les dispositifs, ressources ou programmes nationaux : les candidats ont peu souvent mentionné les réponses attendues, s'appuyant davantage sur les ressources et références propres à l'éducation nationale (exemple : parcours éducatif de santé, site Eduscol, etc.).

Ainsi, alors que le sujet pouvait apparaître comme abordable, plusieurs copies comportaient des réponses hors sujet ou non traitées.

Cela conforte le conseil pour les candidats de prendre le temps d'une lecture attentive du sujet et de son analyse.

2. Sur la préparation des candidats au concours :

De manière générale, la préparation à l'épreuve du concours paraît insuffisamment aboutie, certains se basant sur leurs acquis sans chercher à connaître le monde de l'éducation nationale.

Les meilleurs candidats ont montré qu'ils avaient fait cet effort d'investissement pour parfaire connaissances, en particulier du système éducatif, et ainsi pouvoir mettre en avant leur capacité réflexive, leur capacité à prendre de la hauteur, ce qui est particulièrement attendu chez un cadre.

Les copies des candidats ayant préparé le concours se distinguent des autres (référence au BO et textes de référence à l'éducation nationale, connaissances des instances, des partenaires internes).

A contrario, la connaissance théorique seule ne suffit pas et doit pouvoir être accompagnée d'une capacité d'analyse des situations de terrain.

3. Qualités relevées chez les bons candidats :

- Des connaissances précises relatives au système éducatif, au fonctionnement d'un EPLE, aux missions de l'infirmier de l'éducation nationale, à l'implication des responsables légaux, aux partenariats internes et externes, à la connaissance des instances.
- L'expression de qualités d'empathie, de discernement (et non de jugement).
- L'expression de la capacité à travailler en équipe,
- La connaissance de la démarche de projet et des outils.
- Des capacités d'analyse : une logique dans l'intervention, une réflexion posée et une analyse pertinente du sujet.

4. Principaux défauts relevés chez les candidats :

- Le manque de connaissance du système éducatif.
- Une analyse insuffisante, qui ne met pas en relation connaissances, traitement de la situation et argumentation.
- La difficulté à percevoir la nécessité d'un travail collectif et/ou partenarial.
- Des qualités rédactionnelles insuffisantes (grammaire, syntaxe, orthographe, voire parfois propreté et lisibilité de la copie).
- Une gestion mal maîtrisée du temps de l'épreuve (des questions non traitées même pour certains bons candidats).
- Une posture professionnelle chez certains candidats au regard du respect du code de déontologie de la profession (secret professionnel).

5. Principales recommandations à l'intention des candidats :

- Lire le sujet attentivement et maîtriser la gestion du temps.
- Prendre le temps de l'analyse et cibler les attentes quant aux questions posées.
- Bien différencier les différents temps de l'action : court, moyen, long terme.
- Se renseigner sur l'environnement professionnel de l'infirmier éducation nationale et ses spécificités, par exemple auprès d'un infirmier scolaire ou d'un chef d'établissement.
- Se tenir informé des actualités et de leurs déclinaisons au sein de l'institution.

6. Sites ressources à conseiller aux candidats, littérature éventuelle

<https://www.education.gouv.fr/>

<https://eduscol.education.fr/>

<https://www.santepubliquefrance.fr/>

BO des missions :

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=33367

Site éducol : Les ressources et démarches partenariales aux niveaux académique et régional :

[liste non exhaustive de dispositifs d'appui et d'animation territoriale à l'échelon départemental](#)

[liste non exhaustive de dispositifs d'appui et d'animation territoriale à l'échelon académique et régional](#)

[liste non exhaustive de dispositifs d'appui et d'animation territoriale à l'échelon local](#)

Infirmière de l'éducation nationale – 3^{ème} édition – Editions Maloine

Les candidats sont aussi invités, au-delà des références sus-citées, à consulter des sites relatifs aux CESC.

Conclusion :

La forme inédite de cette session doit d'abord inviter à la prudence et ne permet en tout cas pas de tirer des conclusions applicables à une session ordinaire. L'absence d'oral ne permet pas en effet à un jury de se faire une idée complète des qualités des candidats à l'écrit comme à l'oral.

S'agissant de l'épreuve écrite, on trouve cependant des invariables d'une session à l'autre, que les candidats doivent s'approprier pour maximiser leurs chances de réussite, a fortiori pour un concours sélectif : engager une préparation de fond du concours passant par une actualisation des connaissances théoriques et pratiques, qu'elles soient internes ou externes au système éducatif ; lire attentivement le sujet et prendre le temps de l'analyse ; construire un exposé logique et argumenté ; être attentif à la qualité rédactionnelle.

Fait à Lille, le 5 octobre 2020

Le Président du Jury,

Stéphane Desmons